

GR11A : de Villers-Cotterêts à Château-Thierry

du samedi 5 octobre 2024 au dimanche 6 octobre 2024

Organisateur : Baptiste M.	Niveau : Soutenu+ ▲
Avec accord : Oui	Itinérant avec portage
Effectif maximum : 5	Bivouac

Invitation à m'accompagner durant 2 jours (en autonomie totale) sur le GR11 qui fait le tour de l'Île de France.

Un programme vallonné d'environ 68 km et 1050 m de dénivelé positif.

Niveau et esprit

RC sans difficulté technique mais de longue distance avec un sac chargé pour le bivouac en autonomie.

Deux jours de cheminement vallonné, d'abord en forêt puis au travers des champs, villages et bois.

Un petit groupe de randonneurs pour profiter discrètement de la vie sauvage, ainsi que du patrimoine des villages, tout en conservant un rythme dynamique.

Participation aux frais

0 €

N'incluant pas : les repas et boissons, les transports.

Transport

Aller : Départ samedi 5 octobre à 09h30 de PARIS Gare du Nord. **RV à l'entrée du quai à 09h15.** Arrivée à 10h24 à VILLERS-COTTERÊTS.

Retour : Départ dimanche 6 octobre à 18h05 de CHÂTEAU-THIERRY Arrivée à 19h09 à PARIS Gare de l'Est.

Hébergement et repas

Nuit en bivouac sous sa tente. Tous les repas sont tirés du sacs.

Prévoir suffisamment d'eau jusqu'au dimanche matin inclus.

Programme

J1 : Villers-Cotterêts > Lieu de bivouac. 27 km +450m -450m en 6h de marche effective [IBP=75].

Départ pour la forêt domaniale de Retz. Nous effectuerons la pause déjeuner aux alentours de la tour d'observation du général Mangin, qui offre un panorama exceptionnel à 25 mètres de haut après la montée des 144 marches ! On poursuivra notre chemin par la Laie des Monthieux et le passage des quatre obèses à l'épuisette. On quittera la forêt domaniale en traversant la Savières, puis on suivra l'axe de cette rivière qui va se jeter dans l'Ourcq.

J2 : Lieu de bivouac > Château-Thierry. 41 km +650m -750m en 9h30 de marche effective [IBP=111].

Dimanche nous traverserons l'Ourcq et la journée sera une succession de traversées de petits villages (dont Marizy-Ste-Geneviève, Marizy-St-Mard, Neuilly-St-Front, Monthiers) ainsi que de cours d'eau (ru du Gril, cours d'eau des Cuyelets, le Wadon, ru d'Allan, le Clignon, ru Cornu). Les 10 derniers kilomètres seront pour moitié sur le GR11 avec une descente le long du ru des Rochets et une remontée au monument américain de la cote 204 (mémorial inauguré en 1933), puis on descendra sur Château-Thierry, visitera le parc du château avant de franchir la Marne pour rejoindre la gare.



[Otrezenvalois, CC BY-SA 4.0,](#)
via Wikimedia Commons

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers

- Carte CAF, pièce d'identité,
- Carte bancaire si besoin ou espèces,
- Coordonnées téléphoniques de l'encadrant.

Marche et portage

- Chaussures de randonnée,
- Bâtons recommandés,
- Sac à dos de 30 à 45 litres,
- Gourde ou poche à eau à tuyau de 3 litres.

Alimentation

- 2 déjeuners, 1 petit-déjeuner et 1 dîner, encas, eau pour 24h minimum,
- Couteau pliant, fourchette, cuillère, gobelet.

Vêtements

- Chemisette ou tee-shirt,
- Pantalon ou short,
- Tenue de rechange,

- Chapeau ou casquette.

Pluie ou froid

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant,
- Vêtements de pluie si besoin,
- Guêtres "stop tout",
- Housse de pluie du sac à dos,
- Bonnet, gants, tour du cou ou écharpe,

Sécurité

- Petite pharmacie personnelle, pastilles pour purifier l'eau,
- Sifflet, couverture de survie,
- Téléphone mobile et chargeur,
- Crème et lunettes de soleil,
- Lampe frontale
- Réchaud.

Nuitées

- Tente, matelas, duvet et drap-sac,
- Bouchons d'oreille.

Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **jeudi 19 septembre 2024** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.